



LE CADASTRE FRANÇAIS ACCESSIBLE A TOUS

Consultez les plans de cadastre de toutes les villes de France

Me géolocaliser

ou Rechercher une ville.



Un service de qualité



Notre objectif est de vous fournir un service de qualité qui passe par une démarche simplifiée, une réponse rapide et en adéquation avec vos besoins. Voici les derniers commentaires des utilisateurs de France Cadastre suite à leur démarche :

Voir nos 3715 avis sur

Un service entièrement gratuit

Consultez gratuitement l'intégralité du cadastre français grâce à notre interface simple et intuitive.



Sources officielles

Notre service exploite les données publiques fournies par l'état français et mises à disposition en Open Data.



Couverture du territoire

France Cadastre compile les données territoriales de plus de 32.864 communes dont les collectivités d'outre-mer.



Diversité des données

Consultez tous les types de cadastres : parcelles, bâtiments, communes, feuilles parcellaires, lieux-dits, sections, etc.

Un guichet unique pour vos demandes d'extraits de matrices cadastrales



Avec France Cadastre, réalisez toutes vos demandes d'extraits de matrices cadastrales et de relevés de propriété depuis un seul site internet, et gratuitement.

Notre service prend en charge les formalités de demande d'obtention de documents auprès des mairies et des services des impôts concernés. Vous n'avez qu'à compléter votre demande, et attendre en retour les documents.

[Connaitre la démarche en détail](#)

Conformément à l'article 14 de la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, le plan cadastral est disponible en téléchargement libre sur le site [data.gouv.fr](#), selon un millésime trimestriel.

DOMAINE PUBLIC

DOMAINE PUBLIC

Qu'est-ce que le domaine public ? Les produits du domaine public sont ceux concernés : Pour une utilisation directe par le public : places, routes, etc., Sois des

PROBLEME DE VOISINAGE



Comment résoudre le problème de voisinage abnormal en copropriété ? Vous êtes copropriétaire de l'immeuble et êtes souvent harcelé par vos

Accédez aux documents du plan local d'urbanisme (PLU et PLUi)

Tous les documents du Plan Local d'Urbanisme sont accessibles gratuitement depuis notre site internet. En cas d'absence de PLU, consultez également le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le PLU de chaque commune vous permettra de connaître les grandes orientations de votre commune pour les années à venir. C'est également un document qui vous permettra de connaître les règles relatives à la délivrance d'un permis de construire ou d'aménagement.

Consulter le PLU ou PLUi de votre commune vous permettra également de vous assurer qu'une propriété n'est pas frappée par des servitudes d'urbanisme spécifiques ou des projets importants à venir.

[Exemple : PLU d'Albignac](#)

Visualisez l'historique des permis de construire de votre ville



Vous avez remarqué un chantier dans votre commune et vous souhaiteriez obtenir plus d'informations sur le permis de construire en relation avec ce chantier ?

C'est maintenant chose possible grâce à France Cadastre, le premier annuaire des permis de construire français. Rendez-vous sur la page d'une commune, puis cliquez sur le bouton "Permis de construire" pour consulter tous les permis de construire historiques sur toute la commune ou spécifiques à une parcelle particulière.

Vous disposez maintenant de toutes les informations détaillées sur le chantier : date de délivrance du permis de construire, objet du chantier, nombre de pièces, superficie, société dépositaire, etc.

[Permis de construire à Honfleur](#)